

# **EUROPÊCH' 2019**



## **FRANCE**

**SYNTHESE DE LA RECOLTE 2018**

**PREVISIONS DE RECOLTE 2019 :**

**Pêche – Nectarine – Pavie**

**Document réalisé par : Eric HOSTALNOU**  
**Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales**

## **SYNTHESE DE LA RECOLTE France**

### **Pêche / Nectarine / Pavie 2018**

*Unité : tonnes.*

	<b>Pêche</b>	<b>Nectarine</b>	<b>Pavie</b>	<b>TOTAL</b> <i>Pêche + Nectarine</i>
<b>Languedoc-Roussillon</b>	<i>37 300</i>	<i>36 590</i>	<i>3 200</i>	<i>73 890</i>
<b>Rhône-Alpes</b>	<i>19 688</i>	<i>12 518</i>	<i>0</i>	<i>32 206</i>
<b>P.A.C.A.</b>	<i>30 271</i>	<i>26 414</i>	<i>1 201</i>	<i>56 685</i>
<b>Autres régions</b>	<i>10 010</i>	<i>6 286</i>	<i>67</i>	<i>16 296</i>
<b>TOTAL FRANCE 2018</b>	<b>97 269</b>	<b>81 808</b>	<b>4 468</b>	<b>179 077</b>

# **FRANCE**

## **Prévisions Pêche / Nectarine / Pavie 2019**

*Unité : tonnes.*

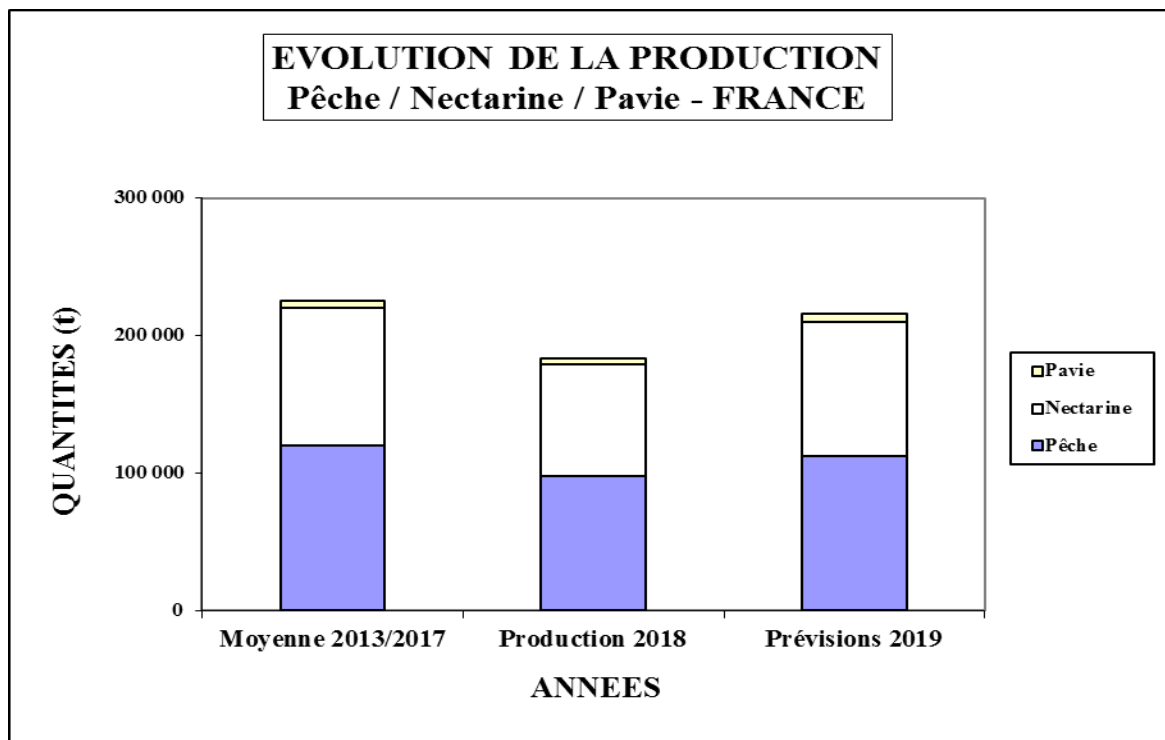
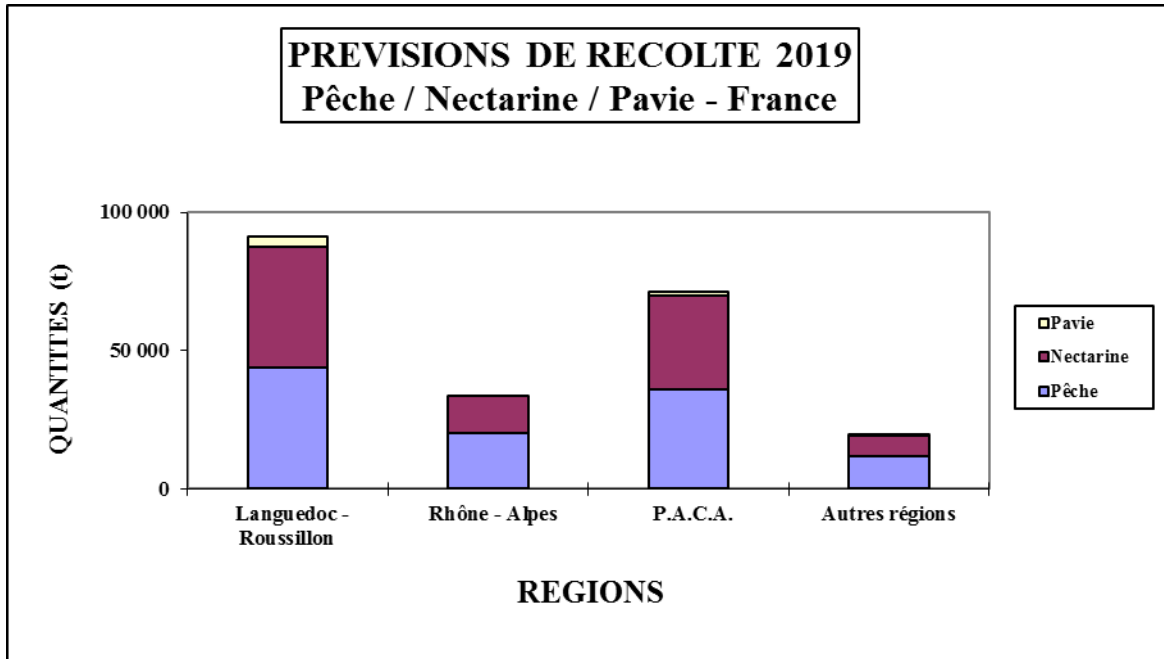
	<b>Pêche</b>	<b>Nectarine</b>	<b>Pavie</b>	<b>TOTAL</b> <i>Pêche + Nectarine</i>
<b>Languedoc - Roussillon</b>	43 915	43 370	4 010	87 285
<b>Rhône - Alpes</b>	20 400	13 225	0	33 625
<b>P.A.C.A.</b>	35 773	34 101	1 274	69 874
<b>Autres régions</b>	11 844	7 591	80	19 435
<b>TOTAL FRANCE 2019</b>	<b>111 932</b>	<b>98 287</b>	<b>5 364</b>	<b>210 219</b>

<b>RAPPEL 2018</b>	97 269	81 808	4 468	179 077
<b>MOYENNE 2013-2017</b>	115 419	100 614	5 293	216 033

<b>VARIATION 2019/2018</b>	<b>+ 14 663</b>	<b>+ 16 479</b>	<b>+ 896</b>	<b>+ 31 142</b>
	<b>+ 15%</b>	<b>+ 20%</b>	<b>+ 20%</b>	<b>+ 17%</b>
<b>VARIATION 2019 / Moyenne 2013-2017</b>	<b>- 3 487</b>	<b>- 2 327</b>	<b>+ 71</b>	<b>- 5 814</b>
	<b>- 3%</b>	<b>- 2%</b>	<b>+ 1%</b>	<b>- 3%</b>

# FRANCE

## Prévisions Pêche / Nectarine / Pavie 2019



# **PECHE - NECTARINE - PAVIE**

**Au niveau européen, après une campagne 2016 positive pour la production, 2017 s'était avérée plus compliquée. 2018 a été marquée par une production déficitaire suite au gel qui a touché de nombreuses zones de production en Europe. La situation du marché et des prix a été hétérogène. Pour les productions italiennes et espagnoles, destinées aux marchés de l'Europe du Nord, malgré une offre à la baisse, les prix sont restés relativement bas et même s'ils n'ont pas atteint les niveaux planchers de 2017, ils ont été souvent en dessous des couts de production dans ces pays pourtant compétitifs.**

**A l'inverse, le produit français a pu bénéficier sur son marché national de prix d'expédition très corrects, maintenus fermes du fait du déficit d'offre tout au long de la saison et de la volonté toujours affirmée pour de nombreuses enseignes de la distribution de favoriser les produits français et d'accepter un différentiel de prix parfois très significatif.**

**Le déficit de production, la faiblesse des rendements sur certaines parcelles et certains secteurs sont venus ternir un résultat pour la filière française qui aurait pu être très satisfaisant.**

**Cette situation se confirme depuis au moins 3 ans, avec l'apparition d'un différentiel de prix marqué sur le marché français entre le produit français et le produit importé principalement d'origine espagnole. C'est sans doute le résultat des efforts fournis par la filière française en matière de qualité des produits, de service, d'organisation, de communication, d'échanges et d'actions collectives comme la démarche vergers écoresponsables. Mais c'est aussi les effets de la mode du « produit en France » qui touche tous les rayons. C'est la confiance des consommateurs envers un produit français par rapport à un produit étranger mais aussi, il faut en être conscient, le résultat de la baisse du potentiel de production puisqu'il n'est jamais plus facile de tenir les prix que quand les stocks sont au plus bas, ce qui est le cas depuis que la France est descendue autour des 200 000 tonnes de pêches et de nectarines.**

**En tout cas, cette conjonction de facteurs redonne un élan à la filière française. Les taux de renouvellement des vergers augmentent, de nouvelles plantations apparaissent et malgré la sharka toujours présente et la difficulté de trouver du foncier adapté dans certains bassins de production, la filière pêche nectarine française semble avoir retrouvé des perspectives et semble redémarrer.**

**La situation est différente à l'étranger et notamment en Espagne. Ces dernières années ont été difficiles, les plantations ont ralenti et un plan d'arrachage a même été mis en place en Catalogne. Les effets de ce plan restent à vérifier, car comme souvent, ce type de dispositif ne fait que confirmer des choix d'arrachages qui avaient déjà été pris, et souvent pour des vergers en bout de course.**

**La concurrence reste donc forte. Les marchés du Nord de l'Europe semblent perdus pour une production française pas assez compétitive si ce n'est quelques niches notamment chez nos voisins Suisses ou Belges et la bataille va se poursuivre sur le marché Français avec 2 stratégies presque opposées.**

**Côté Français, le travail entamé il y a quelques années va être poursuivi pour chercher à créer de la valeur sur le produit. Pour cela les initiatives dans le domaine de l'environnement vont être poursuivies avec la poursuite du développement des vergers écoresponsables et demain la certification HVE niveau 3 visée par de nombreux producteurs parce que plébiscitée par certaines ONG et les enseignes de la distribution qui leur emboitent le pas.**

**A signaler le segment de la production biologique qui cette année encore a bénéficié de niveaux de rémunération très élevés ce qui encourage certains producteurs notamment en Roussillon à franchir le pas malgré les difficultés techniques de ce mode de production pour cette espèce peu rustique.**

**En Espagne, la stratégie est à priori opposée. Le point fort de la production espagnole est sa compétitivité générée notamment par ses coûts de main d'œuvre très bas mais aussi par une forte intensification voire une industrialisation au verger et en station de conditionnement. Et le point faible est la faible valorisation des produits sur le marché, sans doute à cause d'une croissance des volumes mal digérée, mal maîtrisée et des produits mal défendus.**

**On aurait pu croire que les efforts de la filière allaient se concentrer pour gommer le point faible, améliorer la valorisation et bien non, l'objectif de nombreux opérateurs c'est d'aller plus loin en terme de productivité, de produire toujours plus, toujours moins cher, de commercialiser toujours plus loin et de gagner ainsi les quelques centimes au kilo qui permettront de « passer » dans un marché de promotions et de prix pré-programmés.**

**Un exemple, lors de la diffusion des prévisions européennes de récolte pêche nectarine Europech' 2018 qui a eu lieu le 24 Mai 2018 à Alcarras (Lérida) le sujet de la table ronde phare de la journée était : « Comment réduire les coûts au verger »**

**Mais revenons à la France et aux prévisions de récolte 2019. Après une campagne 2018 marquée par des dégâts de gel sur la fleur, 2019 a été plus clémente avec quelques parcelles touchés par du gel mais de manière très anecdotique. La floraison a été plutôt précoce et abondante ce qui faisait même craindre des besoins en éclaircissage importants mais la baisse des températures et la ralentissement de la végétation ont ralenti les chantiers d'éclaircissage, les arboriculteurs préférant bien voir ce qu'il allait rester sur les arbres avant d'intervenir sur la charge. Mais sans accident climatique majeur, la production devrait être bonne et proche du potentiel optimum.**

**En pêches et nectarines, les prévisions de récolte sont de 210 000 tonnes soit + 17 % par rapport à 2018 et – 3 % par rapport à la moyenne 2013/2017.**

**La baisse structurelle des surfaces qu'on connaissait depuis près de 20 ans semble enfin s'arrêter.**

**Pour les pavies, les surfaces sont stables avec une augmentation de la production prévue de 20 % par rapport à 2018 et de + 1% par rapport à la moyenne 2013/2017.**

# **FRANCE**

**Bruno DARNAUD**

*Président de l'AOP Pêches et abricots de France*

## **Les marchés européens de pêches et d'abricots se ressemblent de plus en plus**

Alors que nous fêtons l'an dernier les 30 ans d'Europêch', et que nous proposons de continuer sur la voie d'une gestion européenne de la production, la saison 2018 a apporté son lot d'enseignements :

En pêches et nectarines, la production a été marquée par des récoltes affaiblies par le gel et les épisodes de grêle. Le marché a été équilibré, fluide, et sans crise. Les prix ont été rémunérateurs pour les producteurs français, plus décevants pour les collègues espagnols et italiens qui continuent à se concurrencer sans trouver de valorisation à la plus grande partie de leur production.

En abricots, l'offre était encore plus déficitaire, sauf en Espagne où la production continue de croître ; le marché a, dans ce cas, montré de fortes limites, avec une consommation qui ne peut absorber un tel niveau de production sur la première partie de saison. Les difficultés risquent de se reproduire.

Il faut donc retenir ces leçons : sans concertation, avec de telles évolutions dans la production, et une consommation qui évolue lentement, le marché européen est sujet à des crises, avec des répercussions sur le marché français. Les années 2000-2015 l'ont montré en pêches nectarines. En abricot, nous sommes rentrés dans une phase difficile qui ressemble à ce que nous avons connu en pêches-nectarines. Les marchés se ressemblent de plus en plus.

Alors, dans ce contexte : que peut-on faire pour défendre l'intérêt des producteurs ?

- Au plan européen, il faut continuer d'échanger des informations, une vision du marché, et une organisation solide des filières : plus de producteurs dans les organisations de producteurs (OP) et les AOP, pour une connaissance permettant d'éviter les erreurs de stratégie et de calendrier, et une action efficace de la promotion et de la recherche.



- Au plan national, notre action doit être double : maintenir une présence sur les marchés d'exportations, nécessaires à l'équilibre de nos entreprises malgré les distorsions de concurrence est indispensable.

Vis-à-vis des consommateurs, nous avons de belles marges de progrès tant sur le plan du respect de l'environnement que de la qualité de nos produits.

Sur le premier point, nous n'avons d'autre choix que celui de la réduction des intrants : entamée depuis plus de 20 ans, la voie de l'agriculture raisonnée, reconnue désormais par le label vergers écoresponsables offre de belles perspectives. Nous avons donc choisi de nous persévérer, et de nous engager dans la HVE, pariant sur la capacité des filières agricoles à communiquer plus efficacement ensemble.

Sur la qualité de nos produits, à l'instar de la pêche-nectarine qui a su s'adapter, nous avons choisi, pour l'abricot, de prendre le problème à bras le corps, avec un « plan qualité 2020 » qui a débuté l'an dernier et pour lequel nous entrons cette année en phase de test avec des orientations marquées vers la qualité gustative : choix variétaux, les méthodes de conduite et la mesure de la qualité.

Vaste programme pour nos producteurs, à qui nous demandons de nouveaux efforts, conscients que c'est par là que passera la voie du succès !

# EUROPECH'



**Remercie toutes les personnes qui se sont associées à l'élaboration  
de ces prévisions de récolte FRANCE  
Pêche – nectarine – pavie 2019**

FRANCE      Laurent BERNADETTE      SRISE, AGRESTE

Et les services statistiques des DRAAF OCCITANIE, PACA, et  
RHONE ALPES-AUVERGNE

Marie Josée ETIENNE  
Raphaël MARTINEZ

AOP pêches et  
nectarines de France